

MAINTENANT, IL FAUT RAPATRIER L'ENSEMBLE DES ENFANTS !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 5 JUILLET 2022

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) prend acte avec satisfaction de l'annonce faite par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères du rapatriement de 35 mineurs et de 16 mères, jusqu'alors retenus dans des conditions épouvantables dans des camps du Nord-Est syrien. C'est une demande que la LDH portait depuis de nombreux mois. A ce titre, elle a participé à plusieurs initiatives dénonçant la violation caractérisée de nombreuses dispositions de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) et l'impasse juridique, humanitaire et sécuritaire qui caractérisait la position de la France, de plus en plus isolée en Europe. La LDH a d'ailleurs récemment envoyé un courrier en ce sens au président de la République et a sollicité une rencontre pour évoquer avec lui l'urgence de la situation.

En procédant à ce rapatriement, la France rompt heureusement avec une politique dite du « cas par cas » qui, de facto, a abouti à ne rapatrier que quelques orphelins. En réalité, et en dépit des demandes répétées de nombreux représentants de la société civile et de nombreuses institutions, tout rapatriement avait cessé depuis janvier 2021.

L'inflexion manifestée par l'Etat français est à mettre au crédit de toutes celles et de tous ceux qui se sont mobilisés en faveur de ces enfants. Mais tous ne sont pas rentrés en France. Plus de 160 mineurs sont toujours détenus avec leurs mères dans les camps et ils y survivent privés d'école, de soins, de nourriture, exposés à la violence physique et psychologique.

La France doit procéder maintenant au rapatriement de l'ensemble des enfants et des mères. Il en va de sa crédibilité en tant que pays attaché à la défense des droits de l'Homme et au respect de ses engagements internationaux. Il en va de la vie même de ces enfants pour lesquels un jour de détention supplémentaire est un jour de trop.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

